



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E133232

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/06/2013  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 06/07/2023  
500 000

Raison sociale : CAPSOLEIL  
16 AVENUE DU VALQUIOU  
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOBIGNY 2013B01251

Téléphone : 01 41 84 56 63  
Portable : 06 85 79 12 88

Siret : 793 988 361 00051  
Code NACE : 4321A  
Numéro caisse de congés payés : 44373600Y

Site Internet :  
E-mail : cse.relations.clients@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :  
APRIL 18121839857

Responsabilité légale :  
RAHMOUNI HOSSEM PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :  
APRIL 18121839857

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 23 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	30/11/2021
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/11/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	30/11/2021
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	30/11/2021
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	30/11/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	30/11/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	30/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/11/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	30/11/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.